



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS MALAQUAIS

ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-V5 (2026-2027)

Économie de l'architecture / transition écologique

Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	A
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	1,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gruson

Objectifs pédagogiques

La finalité du cours est de faire prendre conscience aux étudiants de la place incontournable du droit de l'urbanisme dans l'aménagement des villes et de la construction des bâtiments. Chaque société façonne son propre droit et vice et versa. Si « la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine » sont aujourd'hui considérés d'« intérêt public », a fortiori l'étudiant en architecture doit connaître les méandres du droit soit pour s'en accommoder en le comprenant, réfutant l'idée d'un savoir abscons, soit pour s'en affranchir en le contournant, à force de maîtrise. Il n'est pas pire soumis que l'ignorant.

De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque le droit de l'urbanisme ? Quels en sont les rouages et les concepts principaux ? Quelle place accorde-t-il à la personne humaine dans la cité ? Quelles institutions l'animent ? Pour l'architecte, il est indispensable de comprendre les fondements de sa vie professionnelle. Celle-ci se déroule dans un environnement totalement immergé dans le droit.

Contenu

Les thèmes sont choisis autour de cinq axes constructifs du droit :

- Les fondations du droit de l'urbanisme ,
- Le droit national : code de l'urbanisme, la loi littorale, la loi montagne
- Le droit local de l'urbanisme : le plan local d'urbanisme
- Les autorisations de construire
- Le dépôt et la délivrance du permis de construire
- Les taxes d'urbanisme

Mode d'évaluation

Examen sur table

Bibliographie

En dehors de l'assiduité au cours, nous souhaitons que les étudiants s'intéressent à la question juridique à travers la presse quotidienne. Des documents de réflexion seront distribués sur les thèmes abordés. L'examen se déroulera sous forme d'un écrit.

Les ouvrages d'introduction au droit sont pléthore. Nous en donnerons la liste lors du premier cours.

- Code de l'urbanisme
- Vers des bâtiments mutables, contribution de juriste (disponible sur internet : https://www.cheuvreux.fr/wp-content/uploads/2019/07/CHEUVREUX_BatimentsMutables_Web.pdf)
- Droit de l'urbanisme - 10e ed. (Français) Broché – 3 octobre 2018 de Jacqueline Morand-Deville (Auteur), Sébastien Ferrari (Auteur)

Adresses de sites numériques en relation :

<http://legifrance.gouv.fr/>
<http://www.courdecassation.fr/>
<http://www.conseil-etat.fr/>

Discipline

- **Sciences humaines et sociales pour l'architecture**
 - Profession et rôle de l'architecte
 - Réglementations, procédures